

PJL « Respect des principes de la République » ou la transposition par anticipation du Digital Services Act (DSA)

Le projet de loi « *confortant le respect des principes de la République et de lutte contre le séparatisme* » renforce notamment la régulation des opérateurs de plateformes. Il prévoit une série d'obligations de moyens à la charge des réseaux sociaux et des moteurs de recherche contrôlés par le CSA, afin de prévenir et lutter contre les « *contenus illicites les plus attentatoires à la dignité humaine* ».

Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter

Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email

Vous avez oublié votre mot de passe ?

Se connecter